

**COMISSÃO DA CEDEAO****MISSION D'OBSERVATION DE LA CEDEAO****DE L'ELECTION PRESIDENTIELLE****DU 26 FEVRIER 2012 AU SENEGAL****DECLARATION PRELIMINAIRE**

1. En application des dispositions pertinentes du Protocole Additionnel de la CEDEAO sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance, le Président de la Commission de la CEDEAO, **S.E. James Victor GBEHO** a déployé une Mission d'Observation de cent cinquante (150) membres pour observer l'élection présidentielle du 26 février 2012 au Sénégal.
2. Dirigée par **Mr. Koffi Sama**, Ancien Premier Ministre de la République Togolaise, cette Mission s'inscrit dans le cadre des efforts d'accompagnement de la CEDEAO aux Etats membres dans leur processus de consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance. Elle vise essentiellement à s'assurer du bon déroulement du processus électoral en vue d'une élection libre, transparente et crédible au Sénégal.
3. Le Chef de Mission a mené ses activités dans le cadre de la Mission Conjointe de Paix UA/CEDEAO entérinée par la 40<sup>e</sup> Session Ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO. Il a ainsi rencontré les différentes parties prenantes au processus électoral notamment le Président de la République, la plupart des candidats en lice pour l'élection présidentielle, les leaders du Mouvement du 23 juin (M23), la Commission Electorale Nationale Autonome, le Conseil Constitutionnel, certaines confessions religieuses, certaines organisations de la société civile, le groupe des Ambassadeurs de la CEDEAO et les Ambassadeurs de l'Union Européenne. Il a également mené des consultations avec certaines missions d'observation déployées au Sénégal telles que l'Union Africaine et l'Institut Gorée.
4. Ces différentes consultations ont permis de noter l'engagement des différentes parties prenantes pour la tenue d'élections apaisées. En particulier, la Mission a pris note :

- Des dispositions organisationnelles et sécuritaires prises pour garantir les conditions optimales de la tenue effective d'une élection crédible et transparente ;
  - Des initiatives préventives menées par certaines confessions religieuses à travers notamment les différents appels de paix lancés à la veille du scrutin ;
  - Des efforts déployés par la Mission Conjointe de Paix UA/CEDEAO pour promouvoir le dialogue entre les différentes parties prenantes et dont les initiatives ont permis d'apaiser considérablement les tensions avant l'élection;
  - Des messages de la plupart des candidats en lice à l'élection présidentielle appelant les électeurs à exercer leur droit de vote dans la quiétude et la sérénité.
5. La Mission a été informée et a regretté les violences qui ont émaillé la campagne électorale et qui ont occasionné des pertes en vies humaines et des blessés. Elle a également pris note des préoccupations portant notamment sur le processus de distribution des cartes d'électeurs.
6. Sur la base des informations recueillies par les équipes d'observateurs déployées sur l'ensemble du territoire national (à l'exception de la région de Matam, de Ziguinchor, de Sédhiou et de Kolda) et après une évaluation du déroulement du processus de vote, la Mission a constaté :
- La discipline, le calme et l'ordre qui ont prévalu tout au long du scrutin ;
  - La disponibilité du matériel électoral adéquat dans la plupart des bureaux de vote;
  - La présence effective surtout des représentants de certains candidats de coalition de partis politiques notamment Fal 2012, Bennoo Sigil Sénégal (BSS), Macky 2012, Bennoo Ak Tanor, et REWMI dans la plupart des bureaux de vote;
  - La maîtrise des procédures par les agents électoraux et leur aptitude à conduire, de manière professionnelle, les opérations ;
  - La présence visible des forces de l'ordre dans la plupart des lieux de vote ;
  - Le bon déroulement du processus de dépouillement et de décompte des voix conformément aux normes en vigueur.

7. Aucun incident ni irrégularité majeurs n'ont été observés. En attendant la phase de recensement des votes, qui par ailleurs est en cours d'observation dans certaines régions (Dakar, Thiès, Diourbel, Fatick, Kaolack, Kaffrine), la Mission estime que, dans l'ensemble, le scrutin du 26 février 2012 s'est déroulé dans des conditions acceptables de liberté et de transparence.
8. En conséquence, la Mission de la CEDEAO se félicite des efforts fournis par les autorités sénégalaises et toutes les autres parties prenantes pour assurer le bon déroulement du scrutin dans un climat apaisé. Ces différents éléments indiquent la conscience politique et la maturité des sénégalais dans la consolidation de leur processus démocratique.
9. La Mission considère la présente élection comme une étape importante pour la cohésion nationale, la consolidation des acquis démocratiques et la stabilité politique du pays. A cet égard, elle estime que la paix doit prévaloir et triompher dans l'intérêt supérieur de la Nation. Par conséquent, la Mission en appelle à la responsabilité individuelle et collective de tous les sénégalais, de tous les leaders des partis politiques, leurs militants et sympathisants à veiller, à tout moment, au respect de l'ordre et de la discipline. Elle les exhorte en particulier à s'abstenir de tout acte de violence et à recourir aux voies légales pour le règlement de tout éventuel contentieux électoral.
10. la Mission invite toutes les parties prenantes à promouvoir l'esprit de dialogue et de sacrifice dans l'intérêt politique et économique de leur pays.
11. La Mission d'Observation de la CEDEAO remercie les autorités sénégalaises et toutes les autres structures impliquées dans l'organisation du scrutin pour toutes les mesures d'ordre logistique et sécuritaire prises en vue de faciliter le déploiement des observateurs et leur permettre ainsi d'accomplir efficacement leur mandat.

**Fait à Dakar, le 27 Février 2012**

**Le Chef de Mission**